

Mettre en place un projet « Musique traditionnelle d'Afrique » en classe

I Précautions

II Généralités sur la musique

III Organigramme permettant d'envisager un travail pluridisciplinaire

I. Les précautions

Afin de ne pas tomber dans le piège d'idées préconçues ou de clichés, il est nécessaire de veiller à se poser des questions avant de présenter des documents en classe.

L'Afrique est un vaste continent qui recèle de très nombreuses ethnies ayant des coutumes et des traditions différentes. Il faut donc être vigilant à ne pas généraliser les découvertes et à bien replacer chaque élément étudié dans son contexte (citer le pays ou la région d'origine de la musique écoutée ou du chant interprété, des instruments entendus).

Ainsi il convient de :

- repérer avec les enfants sur une carte le lieu d'origine du document utilisé (même en maternelle).
- Les musiques africaines traditionnelles sont très complexes. Tous les chants originaux ne sont pas chantables par les enfants de nos classes, ils peuvent par contre être écoutés bien sûr.
- Certains chants parlant de l'Afrique sont composés par des musiciens européens. Ils peuvent être appris en classe. Mais il faut donc chaque fois indiquer aux élèves qu'il s'agit de « musique qui parle de... »

Découvrir d'autres cultures est intéressant lorsqu'on peut comparer avec celle que l'on a. Les enfants construisent la leur, il est donc intéressant de rapprocher les « découvertes » de notre culture... et d'y trouver des similitudes !

Ainsi les contes africains, issus des traditions orales ont une fonction initiatrice et peuvent être rapprochés des contes français. De même pour les chants traditionnels qui ont une fonction sociale comme pouvaient avoir les chants traditionnels français.

Les documents que vous trouverez dans ce dossier concernent l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale (cf cartes jointes) et sont liés aux traditions.

Notons que la vie culturelle des grandes villes d'Afrique a évolué et que la musique actuelle a été modelée par l'histoire des pays (esclavage, colonisation, mondialisation...) elle est donc emprunte de modèles anglo-saxons, afro-caribéens et elle influence également de nombreux musiciens extra-africains !

II. Généralités sur la musique

En Afrique traditionnelle le concept de musique n'existe pas. Il est intimement lié à la danse et à l'élément social qui lui est associé. La plupart des traditions se transmettent oralement de génération en génération.

Le griot est un musicien professionnel dont le rôle est de perpétuer la mémoire du royaume, de la généalogie du souverain ; ils vantent les mérites des hommes ou des familles. Il joue d'un instrument dont lui-seul peut jouer (tambour, luth, xylophone...). On est griot de génération en génération. Le griot est ainsi dépositaire de l'Histoire d'une partie de son pays.

III. Organigramme permettant d'envisager un travail pluridisciplinaire autour du thème de la musique traditionnelle africaine

